



Communiqué de presse

Date

13 novembre 2015

La flavescence dorée est désormais présente au Nord des Alpes

Deux foyers de flavescence dorée ont été découverts fin octobre dans les communes vaudoises de Blonay et de La Tour-de-Peilz. Les analyses moléculaires pratiquées par le laboratoire de phytoplasnologie d'Agroscope à Changins sont cohérentes avec les observations sur le terrain et confirment la présence de la maladie. Les deux parcelles sont fortement touchées et concernent des ceps de Gamay, Garanoir, Gamaret, Mara et Pinot noir d'âge variable.

C'est la première fois que la flavescence dorée est décrite au Nord des Alpes en Suisse. Jusqu'ici, sa présence sur le territoire était limitée au canton du Tessin, où elle est confirmée depuis 2004. Les jaunisses de la vigne sont provoquées par des phytoplasmes. La flavescence dorée est la plus importante et la plus redoutée. Du fait de son développement épidémique, caractérisé par une dissémination rapide dans les parcelles, puis dans les vignobles, elle figure parmi les maladies de quarantaine soumises à l'annonce et à la lutte obligatoire.



Flavescence dorée sur Gamay, enrroulement et décolorations foliaires sectorielles à totales, octobre 2015. (Photo: S. Schaerer, Agroscope)

La flavescence dorée est transmise de cep à cep par une cicadelle, *Scaphoideus titanus*, vectrice du phytoplasme et étroitement liée à la vigne. Cette cicadelle, apparue en 1995 dans le canton de Genève par la rive gauche du lac Léman, a progressivement colonisé de nombreux vignobles des cantons de l'arc lémanique (GE, VD, VS). Le suivi annuel de la progression de cet insecte par Agroscope a montré que la

cicadelle est bien adaptée à nos conditions climatiques. Jusqu'ici toutefois, elle n'était pas porteuse du phytoplasme. Epée de Damoclès pour la viticulture au Nord des Alpes, il ne faisait aucun doute que tôt ou tard la maladie allait y apparaître. Les mesures de préventions prises par les instances officielles auront permis de retarder l'arrivée de ce fléau de plus de dix ans.

Symptômes aspécifiques

Le bois noir, une autre jaunisse de la vigne, moins dangereuse mais confirmée en Suisse depuis 1995, présente les mêmes symptômes que la flavescence dorée et peut masquer sa détection: décoloration des feuilles avec enroulement vers le bas, dessèchement de la rafle et/ou flétrissement de la grappe, non-aoûtement des sarments.

Annonce précoce impérative

Il est impératif d'annoncer rapidement aux autorités compétentes la présence de plantes présentant ces symptômes lorsque leur densité atteint ou dépasse 5 ceps par are. L'annonce rapide augmente les chances d'éradication de la maladie. Ceci est d'autant plus pertinent les années où le bois noir est plus fréquent, comme cela semble être le cas en 2015. La dernière prolifération de bois noir remonte à 2005-2006.

Pas de traitement curatif disponible

Le canton de Vaud, l'OFAG (office fédéral de l'agriculture) et Agroscope collaborent étroitement en vue d'éradiquer ce fléau de nos vignobles. Il est à rappeler qu'il n'existe aucun traitement curatif contre la flavescence dorée. Les mesures de lutte sont celles d'une lutte indirecte, engageant l'arrachage et l'élimination des plantes malades, la lutte contre le vecteur *S. titanus* dans les zones où la maladie est présente, le traitement par thermothérapie des barbues en vue de produire des plants de vigne sains (pépiniéristes viticoles) et la mise en circulation de matériel végétal *Vitis* muni d'un passeport phytosanitaire conforme, comportant le sigle ZP-d4.

Plus d'informations et recommandations

[Site internet Agroscope consacré à la flavescence dorée](#)

[Bulletin viticole n°22 du canton de Vaud, paru le 6 novembre 2015](#)

Contacts

Santiago Schaerer, Chef du Groupe de recherche
Virologie et phytoplasmodologie
Agroscope, Institut des sciences en production végétale IPV
Route de Duillier 50, Case postale 1012, CH-1260 Nyon 1
santiago.schaerer@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 460 43 60 / +41 (0)79 562 53 01

Gilles Andrey, Responsable
Police phytosanitaire
Service de l'agriculture du canton de Vaud (SAGR)
Avenue de Marcelin 29, CP 849, CH-1110 Morges 1
gilles.andrey@vd.ch
+41 (0) 21 557 91 83

Simone de Montmollin, Service médias
Corporate Communication Agroscope (CCA)
Route de Duillier 50, Case postale 1012, CH-1260 Nyon 1
simone.demontmollin@agroscope.admin.ch
+41 (0) 58 460 41 51

www.agroscope.ch | Une bonne alimentation, un environnement sain



Flavescence dorée sur Gamay, aoûtémeent déficient. Le cep de droite (sarments lignifiés) est sain, celui de gauche (sarments verts et mous) est malade. Octobre 2015. (Photo: S. Schaerer, Agroscope)